

Arrêté n° 451 CM du 30 mars 2022 portant nomination de Mme Rauana Morris en qualité de directrice par intérim de la direction des solidarités, de la famille et de l'égalité du 1er avril au 31 mai 2022

(NOR : DAS22000142AC)

Paru in extenso au journal officiel n°31 NS du 31/03/2022 à la page 2566 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 31/03/2022

Le Président de la Polynésie française,
Sur le rapport du ministre du travail, des solidarités et de la formation, en charge de la condition féminine, de la famille et des personnes non autonomes,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 23-2018 APF/SG du 18 mai 2018 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 modifié portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu la délibération n° 419 CM du 15 mars 2018 portant création et organisation de la direction des solidarités, de la famille et de l'égalité ;
Vu l'arrêté n° 359 CM du 11 mars 2022 portant fin de fonction de Mme Valérie Hong Kiou en qualité de directrice des solidarités, de la famille et de l'égalité ;
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 30 mars 2022,

Arrête :

Article 1er

Mme Rauana Morris est nommée en qualité de directrice par intérim de la direction des solidarités, de la famille et de l'égalité à compter du 1er avril au 31 mai 2022.

Art. 2

Le ministre du travail, des solidarités et de la formation, en charge de la condition féminine, de la famille et des personnes non autonomes, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Mme Rauana Morris et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 30 mars 2022.

Par le Président de la Polynésie française :
Edouard FRITCH.

Le ministre du travail,
des solidarités et de la formation,
Virginie BRUANT.